



## Conseil d'administration

Jeudi 23 mai 2024, de 15h00 à 17h00 en visio-conférence

---

### COMPTE-RENDU

---

#### Accueil par le président

Remerciements aux participants

Et à M. Lespagnol adjoint à la DCTCIV, qui représentera M. Cholé, Délégué, DCTCIV

#### *Partie statutaire*

Documents disponibles à l'adresse suivante : <https://cites-unies-france.org/CUF-Conseil-d-administration-le-23-mai-2024>

- 1. Adoption de l'ordre du jour et adoption du compte-rendu du CA du 28 novembre 2023**
  - ⇒ Le CA adopte l'ordre du jour à l'unanimité
  - ⇒ Le CA adopte le compte-rendu du CR du 28 novembre 2023 à l'unanimité
- 2. Présentation du budget réalisé 2023 pour transmission et vote en assemblée générale**

Notre budget 2023 est positif. Cela s'explique notamment par :

- Des circonstances exceptionnelles :
  - le fait que la provision pour risque d'un montant de 90 000€ qu'avait dû constituer l'association dans ces comptes clos au 31 décembre 2022 suite à cette annulation *in extrémis* a pu être reprise dans son intégralité.
  - Le litige né avec la Cités de Sciences à l'origine de cette annulation s'est vu réglé par le versement d'une indemnité d'un montant de 69 000€ et la mise à disposition des lieux pour l'édition 2023 d'une valeur de près de 24 000€.
- Des éléments relevant du régulier
  - Une augmentation des adhésions : maintien de la confiance des CT et validation des choix stratégiques de la structure (qui vient compenser la baisse de dotation de l'Etat)
  - Une gestion toujours attentive : Nous avons eu par ailleurs moins de financement mais les coûts dédiés aux financements des activités ont été moindres aussi. Et les coûts RH sont contenus (notamment du fait de départ de salariés plus expérimentés et d'un nouvel organigramme)

Pour la quatrième année consécutive, l'exercice budgétaire de Cités Unies France affiche un résultat excédentaire. Il est au 31 décembre 2023 de **+181 598 €**. Il permet à notre structure de

reconstruire de manière significative ses fonds associatifs et réserves, les faisant passer de – 294 003 € au 1er janvier 2023 à -112 405 € au 31 décembre 2023.

Nathalie Elio, commissaire aux comptes, présente son rapport  
*Cf le rapport de la CAC*

⇒ **Le CA donne son accord pour transmission en AG du rapport du trésorier à l'unanimité**

### **3. Présentation du budget prévisionnel 2024, pour transmission et vote en assemblée générale**

Notre budget 2024 suscite plus d'inquiétude

- Une baisse forte pour la 2ème année consécutive du soutien du MEAE, avec un niveau historiquement bas (pas de précédent sur 20 ans au moins), qui fait plonger en négatif notre projection budgétaire.

Au-delà :

- La poursuite de la campagne d'adhésion avec un volume de cotisations envisagée à 855 000€ ;
- Une subvention de l'AFD de près de 200 000€ dans le cadre d'un nouveau conventionnement dans le cadre d'une FICOL pour co-financement du dispositif DCOL ;

Du côté des dépenses, une augmentation des frais généraux de 3% est envisagée et un volume de frais d'activités en correspondance avec les financements associés.

Au regard de la baisse d'engagement de l'Etat, souhait du BE d'aller vers une **proposition d'augmentation du barème des cotisations à CUF**

Pour mémoire :

- L'inflation en France en 2023 dépasse les de 5%. A CUF elle se traduit notamment dans les années précédentes en général et en 2023 en particulier :
  - sur la masse salariale, pourtant largement contenue : deux augmentations du coût de l'indice du point du fonctionnaire à laquelle les salaires de l'équipe de CUF sont liés : (juillet 2022 : +3.41%/ juillet 2023 : +1.5%)
  - l'augmentation des frais de structure (bail + électricité : une augmentation de 27.5% de nos frais de structure)
- Pour mémoire la dernière augmentation du barème des cotisations date de 2012 (+ 1,6%)

D'où la proposition de l'ensemble du BE, à l'unanimité, d'aller vers une augmentation du barème de 6% que nous soumettons au CA (pour l'année 2025).

Il est présenté aux administrateurs la valeur réelle que représente 6%

Eléments de débat :

- Plusieurs collectivités (Cap Nord Martinique, Quetigny, Angers, Ay en Champagne, Autun, Nancy) approuvent cette proposition d'augmentation du barème
- D'autres collectivités (Bordeaux, Nantes) interrogent la méthode : quid du risque d'une augmentation du barème en une fois. Une augmentation plus progressive serait peut-être plus adaptée
- Le président souligne que cette augmentation est bien en deçà de l'augmentation réelle depuis 13 ans et la baisse des crédits du MEAE rend nécessaire cette augmentation pour l'équilibre financier de CUF
- Des collectivités (Lyon, Autun) engagent CUF et le MEAE à contractualiser une convention triennale, même si les budgets sont élaborés annuellement.

⇒ **Le CA donne son accord pour présentation en AG vers ce budget 2024, assortie de cette augmentation du barème**

#### **4. Prochaine AG et préparation du renouvellement des instances**

Rappel : l'AG de Cités Unies France se tiendra le 11 juin prochain à 10h30, à l'hôtel de ville de Paris

Le **rapport d'activité 2023** reprend l'architecture de notre projet stratégique ; nous avons développé une nouvelle maquette

Si pas d'opposition, nous le transmettons en AG pour validation

⇒ **Le CA donne son accord à l'unanimité pour transmission en AG du rapport d'activité**

Lors de l'AG il sera procédé au **renouvellement des membres du conseil d'administration**. Si les administrateurs souhaitent renouveler leur candidature, le formulaire est disponible sur le lien transmis avec l'invitation (<https://cites-unies-france.org/Assemblee-generale-de-Cites-Unies-France-le-11-juin-2024>)

Le Président remercie les administratrices et administrateurs pour leur implication.

### ***Partie stratégique et opérationnelle***

#### **1. Activités :**

- a. Les RDV de la diplomatie territoriales

Les RDV de la diplomatie des territoires, un nouveau concept pour valoriser la dimension diplomatique dans certaines zones géographiques, pensé à la suite de l'événement organisé l'an dernier à l'Assemblée Nationale

Le concept : chercher à croiser les points de vue : CT/ Parlementaires / chercheurs / grands témoins extérieurs

Des RDV à proprement parler, comme celui organisé en mars dernier au Sénat sur l'Afrique ou celui que nous organisons à l'AN le 26 juin prochain.

Ces événements sont réservés aux adhérents.

- b. Informations relatives aux prochaines RAICT : programme, lieu, pays à l'honneur, fil rouge

Les prochaines RAICT se tiendront les 23 et 24 octobre au Pavillon d'Armenonville

Cette année, quelques caractéristiques :

- Moins de conférences, une ouverture et une plénière
- Plus de temps pour le networking
- Un pays à l'honneur

Le prochain comité de pilotage auquel le CA sera convié se tiendra le 17 septembre prochain ; les membres du CA y sont invités.

## 2. Evolutions des groupes-pays et dynamiques thématiques

- a. Groupes-pays du Sahel

La coopération décentralisée française avec le Sahel et notamment BF, Mali, Niger, Sénégal sont parmi les plus importantes.

Depuis 2022, travail de suivi auprès des collectivités et de plaidoyer auprès du MEAE a été entrepris :

- *Sollicitation de RDV auprès de l'ancienne Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine Colonna. Elle soulignait dans un courrier du 13/03/2023 que la poursuite des actions de coopération décentralisée n'était plus possible au Mali du fait de l'interdiction par le gouvernement malien des financements et soutiens techniques français ;*
- **Organisation de plusieurs réunions de clarification des incidences de ces décisions pour la coopération décentralisée, dont 2 au moment des RAICT**
- **Publication d'un communiqué commun des GP Burkina Faso, Mali et Niger en octobre 2023, demandant au MEAE de clarifier les modalités de mise en œuvre de la décision d'arrêt de l'APD ;**
- *Soulever ce sujet lors de différents CNDIS (conseil national pour le développement et la solidarité internationale)*
- **Réalisation d'une enquête sur l'état des coopérations en décembre 2023 ;**
- *Demande de RDV auprès du nouveau ministre Stéphane Séjourné ;*
- **Organisation d'un colloque le 25 mars 2024 au Sénat sur la construction du nouveau partenariat Afrique-France et la diplomatie des territoires à l'épreuve du discours anti-français en Afrique subsaharienne. Suite à cet événement au cours duquel la DAOI a encouragé les CTF engagées au Sahel à poursuivre leurs coopérations et à la demande de ses collectivités membres, CUF a appuyé**

*la soumission d'une question écrite au gouvernement, lui demandant de préciser sa position quant au cadre juridique régissant la poursuite par les collectivités françaises de leurs coopérations internationales au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Cette question a été portée par Bruno Belin, Sénateur de la Vienne, et publiée au JO du 04/04/2024.*

- **Atelier informel des collectivités françaises engagées au Burkina Faso, au Niger et au Mali le 11/04/2024.** Il a permis de faire remonter les actualités au niveau des différentes coopérations, de présenter les résultats de l'enquête menée par CUF et de faire un point de contexte.

Dans ce contexte pour accompagner les membres du réseau dans les choix qu'ils auront à faire, est envisagé deux options :

- Un traitement des 3 pays en crise sous une dynamique commune. Les 3 GP reprendront une activité « normale » quand le contexte le permettra.
- L'organisation de réunions faisant des focus sur d'autres pays d'Afrique considérés comme des espaces de développement de la coopération décentralisée. A terme, l'ouverture d'une dynamique sous régionale ex : pays côtiers ou Afrique centrale ou Afrique de l'Est pourrait être envisagé

#### Eléments de débat

- Les membres du CA partagent l'approche présentée par le BE
- Cap Nord Martinique souligne les rapprochements en cours de la Martinique avec le Bénin
- Bordeaux souligne l'importance d'un discours de clarté de la part du MEAE et pour CUF l'intérêt d'une approche régionale
- Quetigny souligne l'importance de ne pas couper tout contact avec les pays touchés par ces crises diplomatiques
- CUF a (le lendemain du CA) un RDV avec la directrice Afrique du Quai d'Orsay qui permettra de clarifier la situation et d'envisager les perspectives

- b. Quelles attentes du réseau en matière d'orientation stratégiques (priorisations thématiques et géographiques) ?

L'équipe de CUF reste à l'écoute des attentes des membres pour investiguer d'autres sujets.

### **3. Evolution du contexte national : DCTCIV – trajectoire budgétaire de l'APD - CNCN**

#### Thibault Lespagnol, Délégué adjoint, DCTCIV

*Nous avons assisté à la fusion des deux délégations (non sans quelques inquiétudes).*

- *Comment comprendre cette démarche ? Aura-t-elle des conséquences ? Si oui lesquelles ?*

Cette fusion est à considérer comme un processus. De manière pratique, les équipes sont physiquement séparées et le resteront jusqu'à l'année prochaine. L'idée sous-jacente à cette fusion est de refléter les dynamiques sur le terrain, beaucoup de projets dépendant des associations locales et subventions locales, liées aux coopérations décentralisées notamment sur certains sujets comme la jeunesse, le volontariat citoyenneté...

On a cru à une suppression de poste mais un autre poste a finalement été créé (coordinatrice franco-arménien). Une réflexion sur appels à projets avec des financements portés conjointement par des CT et des assos est en cours. De façon globale, le service garde ses portes d'entrées géographiques, ses interlocuteurs.

Concernant les conventions pluriannuelles, évoqués précédemment par certains administrateurs, cette modalité peut être envisagée mais sans montant financier. Il s'agit d'un engagement moral.

- *Baisse des budgets de l'APD (pour rappel, CUF a publié un communiqué s'inquiétant de la situation : quelles répercussions pour la DCT CIV et surtout pour le soutien de la délégation à l'AICT française ?*

La coupe a été très importante au niveau de l'APD, et elle affecte la DCT-CIV également. Il a été difficile de sanctuariser des secteurs, beaucoup de programmes du ministère et contributions internationales ont été l'objet de coupes budgétaires. Tous les projets terrains et en France ont été écartés de 15%. Cet arbitrage a été fait afin d'éviter un arrêt total de certains projets.

La trajectoire sur la tendance des 10 dernières années reste haussière pour l'aide publique au développement. 50% de notre budget va pour les PMA (pays les moins avancés)

#### Eléments de débats :

- Colombe demande si les pays non affectés par ces crises sont également concernés par ces baisses (au regard des arrêts envisagés ailleurs). La DCTCIV ne peut se prononcer pour l'instant.
- Nancy déplore ces baisses de budget qui affectent la coopération décentralisée française : elles ont un impact significatif pour le rayonnement de la France et pour ses relations internationales. Il faut veiller à sanctuariser ces co-financements et renforcer le taux de co-financement.

#### *Clôture de la réunion du conseil d'administration*

Le président remercie les membres du conseil d'administration